#### **BNP PARIBAS NOUVELLE-CALÉDONIE**

# CONVENTION DE COMPTE DE DÉPÔT

# MODIFICATION DES CONDITIONS ET TARIFS AU 17 JUIN 2024 POUR LES PARTICULIERS

Vous trouverez ci-après les évolutions des conditions et tarifs de nos produits et services, applicables au sein des agences de BNP Paribas Nouvelle Calédonie à compter du 17 juin 2024.

Les conditions et tarifs indiqués en bleu sont ceux modifiés, le reste de ces conditions et tarifs est sans changement. Vous pouvez consulter l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas\* ou en agence BNP Paribas Nouvelle Calédonie.

- Vous pouvez refuser les nouvelles conditions tarifaires liées à la gestion de votre compte de dépôt en résiliant la convention de compte de dépôt sans frais avant le 17 juin 2024.
- En cas d'évolution des tarifs de votre carte, vous pouvez également résilier votre contrat carte sans frais avant le 17 juin 2024.

En l'absence de notification écrite de votre part valant résiliation de la convention de compte de dépôt et/ou, le cas échéant, de votre contrat carte adressée avant le 17 juin 2024, nous considérons que vous avez accepté l'application des nouvelles conditions tarifaires.

 Pour tout autre produit ou service concerné par une modification tarifaire, reportez-vous aux conditions de résiliation prévues dans le contrat relatif à ce produit ou service.

Nos tarifs sont exprimés en XPF hors taxes et toutes taxes comprises (tgc au taux de 6% actuellement en vigueur).

Votre conseiller BNP Paribas Nouvelle Calédonie se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour toute opération qui ne figurerait pas dans ce document.

\* Coût de connexion selon opérateur.



# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture de compte	Gratuit	Gratuit
Transfert de compte dans une autre agence BNP Paribas	Gratuit	Gratuit
· Clôture de compte	Gratuit	Gratuit
• Service d'aide à la Mobilité bancaire (conforme aux articles L.312-1-7 et R.312-4-4 du code monétaire et financier). Ce service permet un changement automatisé de la domiciliation vers votre nouveau compte de l'ensemble des prélèvements et virements récurrents enregistrés sur un compte ouvert dans une autre banque au cours des 13 derniers mois	Gratuit	Gratuit

#### O Tenue de compte

Délivrance de Relevé d'identité bancaire	Gratuit	Gratuit
<ul> <li>Frais de tenue de compte mensuels</li> <li>Compte en XPF ou en devise</li> <li>Compte sur lequel une cotisation « Esprit Libre » est prélevée</li> <li>Compte en XPF ou en devise</li> </ul>	303 XPF Gratuit Gratuit	321 XPF Gratuit Gratuit
• Tenue de compte inactif par an <sup>(1)</sup> et par compte de dépôt (Au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier)	3 300 XPF	3 497 XPF
• Frais de recherche d'adresse manquante ou erronée	2 148 XPF	2 777 XPF

# O Services en agence

• Versement d'espèces	Gratuit	Gratuit
<ul> <li>Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (par opération)</li> </ul>		
– Au sein de votre agence – Dans une autre agence	Gratuit Gratuit	Gratuit Gratuit
• Retrait d'espèces par carte de dépannage	Gratuit	Gratuit
Remise de chèque à l'encaissement	Gratuit	Gratuit
• Chèques emploi service	Gratuit	Gratuit
<ul> <li>Frais de recherche de documents (à l'unité)</li> <li>Duplicata de relevé de compte</li> <li>Document de moins d'un an</li> <li>Document de plus d'un an</li> <li>Photocopie supplémentaire</li> </ul>	1 419 XPF 1 419 XPF 2 969 XPF 110 XPF	1 504 XPF 1 504 XPF 3 147 XPF 116 XPF
<ul> <li>Fourniture d'attestation (à l'unité)</li> <li>Attestation simple</li> <li>Attestation complexe (sur mesure avec recherches approfondies ou sur plusieurs années ou plusieurs comptes)</li> </ul>	2 254 XPF 4 510 XPF	2 389 XPF 4 780 XPF
<ul> <li>Frais de location de coffre-fort (2): variable selon le volume (cotisation annuelle)</li> <li>Coffre-fort petit format</li> <li>Coffre-fort moyen format</li> <li>Coffre-fort grand format</li> <li>Selon disponibilités en agence. Contacter votre conseiller</li> </ul>	<b>14 298 XPF</b> 17 800 XPF 60 900 XPF	<b>15 156 XPF</b> 18 868 XPF 64 554 XPF

<sup>(1)</sup> À concurrence du solde disponible sur ledit compte.

<sup>(2)</sup> Frais correspondant à la mise à disposition de coffre-fort.

Changement d'adresse	Gratuit	Gratuit
Opération de change manuelle (par opération) uniquement pour les clients :		
- Délivrance de billets de banque en devises étrangères et en euro - Achat de billets de banque en devises étrangères et en euro	Gratuit Gratuit	Gratuit Gratuit

#### O Produits et Services n'étant plus commercialisés

#### Relevés de compte

Relevés standard (par trimestre)		
- Périodicité décadaire	2 214 XPF	2 251 XPF
– Périodicité quotidienne	3 860 XPF	4 092 XPF

# **BANQUE À DISTANCE**

### O Abonnement à des services de banque à distance

• Internet : Abonnement à MaBanque mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas (forfait mensuel)	71 XPF <sup>(1)</sup>	75 XPF <sup>(1)</sup>
• <b>Téléphone mobile</b> : Forfait alerte SMS Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ducompte par SMS (par mois).	Gratuit <sup>(1)</sup>	Gratuit <sup>(1)</sup>
Téléphone: Contactez votre conseiller Soit directement à l'agence Soit sur sa ligne directe (numéro non surtaxé) Soit sur sa messagerie sécurisée Soit par le Centre Relations Clients au 25.84.00 (coût decommunication d'un appel local) Réclamation / exécution du contrat: contactez votre agence (numéro non surtaxé disponible sur mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas)  Téléphone: Contactez votre agence (numéro non surtaxé disponible sur mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas)  Téléphone: Contactez votre agence (numéro non surtaxé disponible sur mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas)  Téléphone: Contactez votre agence (numéro non surtaxé disponible sur mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas)	Gratuit	Gratuit

# O Services n'étant plus commercialisés

<ul> <li>BNP Net Découverte (forfait mensuel) comprenant:</li> <li>consultation des comptes,</li> <li>commande de chéquiers, impression de relevés d'identité bancaire,</li> <li>virements unitaires de compte à compte en faveur des comptes détenus sur les livres de BNP Paribas Nouvelle Calédonie,</li> <li>virements unitaires vers un compte de tiers domicilié en Nouvelle-Calédonie (BNP Paribas Nouvelle Calédonie et autres établissements) ou à Wallis et Futuna (Banque de Wallis et Futuna)</li> </ul>	71 XPF	75 XPF
• Service complet (forfait mensuel) : Il comprend l'ensemble des services du BNP Net Découverte ainsi que la possibilité d'effectuer des virements autres banques et établissements sur l'ensemble du territoire français	943 XPF	1 000 XPF

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

#### Cartes

Retrait d'espèces aux autres distributeurs automatiques debillets (par opération)  • Dans la zone euro :		
- Avec une carte Visa Classic ou Visa Premier - Avec une carte Origin ou Visa PLUS	Gratuit 68 XPF <sup>(1)</sup>	<b>Gratuit</b> 72 XPF <sup>(1)</sup>
<ul> <li>Hors zone euro:</li> <li>Cartes Premier, Visa Classic, Origin ou Visa PLUS</li> <li>BNP Paribas Global Network (lire encadré ci-contre)</li> <li>Global Alliance (lire encadré ci-dessus)</li> </ul>	2,90% +358 XPF Exemption des commissions de retrait	3,07% +379 XPF Exemption des commissions de retrait
<ul> <li>Paiement par carte (la carte est émise par la banque)</li> <li>En Nouvelle-Calédonie et pays de la zone euro</li> <li>Hors zone euro et France d'Outre-Mer (par opération)</li> </ul>	Gratuit 2,90% +107 XPF	Gratuit 3,07% +114 XPF
<ul> <li>Autres prestations (par opération)</li> <li>Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</li> <li>Réédition du code secret</li> <li>Réfection de la carte avant échéance</li> <li>Détenteur d'un contrat de la gamme BNP Paribas Assurance des Moyens de Paiement</li> <li>Détenteur d'une carte Visa Premier</li> <li>Détenteur d'une carte Livret A</li> <li>Envoi de carte en courrier simple suite au renouvellement automatique</li> <li>Destruction de carte mise à disposition à l'agence et non réclamée au-delà de 30 jours</li> <li>Gardiennage de carte de plus de trente jours</li> <li>Frais sur capture de carte dans un distributeur en Nouvelle-Calédonie ou Wallis et Futuna</li> <li>Frais sur capture de carte dans un distributeur hors Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna</li> <li>Modification du plafond d'utilisation de la carte</li> <li>Frais de recherche de documents, demande de facturette ou justificatif de retrait</li> </ul>	Gratuit 989 XPF 1 649 XPF Gratuit  Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit  Gratuit  5 714 XPF  Gratuit 1 419 XPF	Gratuit 1 049 XPF 1 748 XPF Gratuit  Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit  Gratuit  6 057 XPF  Gratuit 1 504 XPF

#### Virements

Virement vers un compte domicilié en Nouvelle-Calédonie (BNP Paribas Nouvelle Calédonie et autres établissements) ou à Wallis et Futuna

Émission d'un virement occasionnel (par opération)     Frais d'émission par virement standard		
- Opération libellée en francs Pacifique - En agence	436 XPF	462 XPF
• Sur internet	Gratuit <sup>(2)</sup>	Gratuit <sup>(2)</sup>

#### Chèques

• Paiement d'un chèque	Gratuit	Gratuit
• Remise de chèque(s) en francs pacifiques sur une locale ou Wallis et Futuna	Gratuit	Gratuit

<sup>(1)</sup> Hors frais de change et frais éventuels appliqués par les banques étrangères correspondantes.

<sup>(2)</sup> Dans la limite de 952.000 XPF/jour, tous types de virements unitaires tiers confondus émis sur mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas

<ul> <li>Frais d'envoi de chéquier</li> <li>En envoi simple à domicile, suite au renouvellement automatique</li> <li>À domicile, par voie postale en recommandé (frais de port inclus, à l'unité) À domicile, par voie postale en recommandé (frais de port inclus, à l'unité)</li> </ul>	Gratuit 550 XPF	Gratuit 583 XPF
<ul> <li>Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (par chèque)</li> <li>En agence</li> <li>Sur Internet</li> </ul>	3 115 XPF 1 155 XPF	3 302 XPF 1 224 XPF
<ul> <li>Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (par chéquier)</li> <li>En agence</li> <li>Sur Internet</li> </ul>	6 695 XPF 1 155 XPF	7 097 XPF 1224 XPF
• Destruction du chéquier mis à disposition à l'agence et non réclamé au-delà de 30 jours	660 XPF	669 XPF
<ul> <li>Demande de photocopie de chèque émis (à l'unité)</li> <li>Date de comptabilisation ≤ à 1 an</li> <li>Date de comptabilisation en compte &gt; à 1 an</li> <li>Photocopie du chèque supplémentaire</li> </ul>	1 419 XPF 2 969 XPF 110 XPF	1 504 XPF 3 147 XPF 116 XPF
• Émission de chèque payable à l'étranger en XPF ou euros - Chèque ≤ 17 900 XPF - Chèque > 17 900 XPF	10% 1‰ min 2 969 XPF	10% 1‰ min 3 147 XPF
• Émission de chèque libellé en euro payable en Métropole / DOM TOM	2 700 XPF	2 862 XPF
<ul> <li>Remise de chèque payable à l'étranger (hors frais du correspondant, par opération)</li> <li>Chèque ≤ 17 900 XPF</li> <li>Chèque &gt; 17 900 XPF</li> <li>Chèque sans change</li> <li>Chèque avec change</li> <li>+ Commission de change sur les devises</li> <li>Jusqu'à 8 950 000 XPF</li> <li>Au-delà de 8 950 000 XPF</li> <li>Minimum par opération</li> </ul>	10% 1‰ min 1 925 XPF max. 6 379 XPF max. 11 768 XPF 0,50 ‰ 0,25 ‰ 1 925 XPF	10% 1‰ min 2 040 XPF max. 6 762 XPF max. 12 475 XPF 0,50 ‰ 0,25 ‰ 2 040 XPF
• Frais de port (par opération)	1864 XPF	1 976 XPF

# O Chèques de banque

<ul> <li>Frais d'émission d'un chèque de banque en XPF (à l'unité, délai de 2 jours ouvrés)</li> </ul>		
- 2 chèques par mois - Au-delà	Gratuit	Gratuit
- Au-ucid	1 088 XPF	1 154 XPF

# O Produits et Services n'étant plus commercialisés

<ul> <li>Envoi de carte à domicile, à la demande du client :</li> <li>En recommandé</li> <li>En envoi standard</li> </ul>	Frais réels d'envoi 1 030 XPF	Frais réels d'envoi 1 092 XPF
• Émission d'un virement à l'étranger - Information nécessaire absente ou incorrecte (BIC/IBAN)	2 413 XPF	2 258 XPF
• Émission d'un chèque de banque en autres devises (délai de 2 jours ouvrés)	3 183 XPF	3 374 XPF
• Avis de sort - frais de présentation	3 041 XPF	3 223 XPF

# **OFFRES GROUPÉES DE SERVICES**

#### Esprit libre

#### **Mineurs**





Carte principale	Visa Plus Découverte	OriginDécouverte
Un compte de dépôt     Une carte au choix <sup>(1) (2)</sup> Coût annuel	Gratuit	Gratuit
Optionnels		
• Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par Forfait alerte SMS	Gratuit	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (mensuelle) BNP Paribas Assurance des Moyens de Paiement	250 XPF	250 XPF

#### Les Essentiels









Carte principale	Visa Plus		Visa	Origin	Visa Classic		Visa Premier	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Cotisation à une offre groupée de services mensuelle								

ootioation a	0110	ن زرر	group	,00 uo	301 110	203 111011	300110

Initiative (18-24 ans) Coût annuel	117 XPF	123 XPF	144 XPF	153 XPF	209 XPF	221 XPF	750 XPF	795 XPF
■ Esprit Libre Essentiel (à partir de 25 ans)	884 XPF	938 XPF	937 XPF	993 XPF	1 059 XPF	1 123 XPF	2 088 XPF	2 213 XPF

- Un compte de dépôt, individuel ou joint, incluant la tenue de compte actif (3).
- Une carte : fourniture d'une carte de débit, au choix (3)(4)
- · Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : BNP Paribas Assurance des Movens de Paiement.
- · Votre contrat vous protège en cas :
  - D'utilisation frauduleuse des cartes bancaires perdues ou volées avec saisie du dispositif de sécurité personnalisé.
  - De vol d'espèces par agression ou ruse.
  - De perte ou vol des papiers officiels, clés, maroquineries et bagages, et des biens meubles qu'ils contiennent.
  - De dommage accidentel ou vol par agression ou effraction de biens meubles neufs achetés au moyen d'une carte bancaire émise par la banque.
  - En fonction du contrat, des prestations d'assistance sont également prévues, notamment celles liées à la vie numérique, avec l'assistance téléphonique pour répondre aux questions en cas d'utilisation malveillante des données personnelles.
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, SMS, etc.) Site MaBanque (mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas) / Application mobile / Centre Relations Client 2584 00 (coût d'un appel local).
- (1) Visa Plus : fourniture d'une carte de retrait à autorisation systématique.
- (2) Carte Origin : fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique).
- (3) Ces avantages ne s'appliquent que pour les opérations réalisées à partir du compte sur lequel est débitée la cotisation Esprit Libre.
- (4) Visa Plus : fourniture d'une carte de retrait à autorisation systématique.

- Des avantages complémentaires inclus dans la cotisation mensuelle<sup>(1)</sup>:
  - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Forfait alerte SMS ;
  - Frais d'émission d'un chèque de banque : 2 chèques de banque par an ;
  - Abonnement à Cascade : service personnalisable d'aide à l'épargne.

#### Les Optionnels

Avec Esprit Libre, vous pouvez opter pour une Facilité de caisse personnalisée vous exonérant du paiement des intérêts débiteurs lorsque leur montant reste inférieur au seuil trimestriel\* fixé dans votre contrat.

\*Ce seuil dépend du montant autorisé pour votre Facilité de Caisse tel qu'indiqué dans les conditions particulières de votre convention de compte de dépôt.

		-				and the	2.5	
Carte principale	Visa	Plus	Visa	Origin	Visa C	lassic	Visa P	remier
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Fourniture d'une carte supp	lémentaiı	re						
■ Carte Visa Plus <sup>(2)</sup>	117 XPF	123 XPF	117 XPF	123 XPF				
■ Carte Origin <sup>(3)</sup>			144 XPF	153 XPF	144 XPF	153 XPF	144 XPF	153 XPF
■ Carte Visa Classic <sup>(4)</sup>					209 XPF	221 XPF	209 XPF	221 XPF
■ Carte Visa Premier <sup>(1)</sup>							750 XPF	795 XPF
Facilité de caisse personna	lisée							
- Pour les 18-24 ans - À partir de 25 ans	139 XPF 244 XPF	147 XPF 259 XPF						

# • Forfait de compte (offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière)

<ul> <li>Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(5)</sup>:</li> <li>Montant &lt; 2 386 XPF HT pour les rejets de prélèvements locaux</li> <li>Montant ≥ 2 386 XPF HT pour les rejets de prélèvements locaux</li> <li>Limité à 2 rejets par mois, soit un plafond de</li> </ul>	Gratuit 1 100 XPF 2 199 XPF	Gratuit 1 166 XPF 2 331 XPF
Plafonnement global d'un ensemble de frais d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte, applicable aux titulaires de l'offre Forfait de Compte*, pour les frais suivants:      Les commissions d'intervention,     Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision,     Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé,     Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision,     Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision,     Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision,     Les frais suite à notification signalée par l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) d'une interdiction d'émettre des chèques,     Les frais pour déclaration à l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) d'une décision de retrait de carte bancaire,     Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	2 199 XPF HT par mois Et Max. 21 990 XPF HT par an	2 331 XPF TTC par mois Et Max. 23 310 XPF TTC par an

<sup>\*</sup> Applicable depuis le 1er janvier 2019.

- (1) Ces avantages ne s'appliquent que pour les opérations réalisées à partir du compte sur lequel est débitée la cotisation Esprit Libre
- (2) Visa Plus : fourniture d'une carte de retrait à autorisation systématique.
- (3) Carte Origin : fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique).
- (4) Autres cartes Visa : fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) ou fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé).
- (5) La commission d'intervention est prélevée séparément des autres frais inclus dans les forfaits de frais de rejets pour défaut de provision (chèque, virement permanent, prélèvement).

#### O Services bancaires de base

• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(1)</sup> :

- Montant < 2 386 XPF HT - Montant > 2 386 XPF HT

Gratuit 1 100 XPF HT

Gratuit 1 166 XPF TTC

# **IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS**

#### O Opérations particulières

o operations pair trooties to		
Frais par opposition à tiers détenteur	11 193 XPF	11 193 XPF
Frais par saisie-attribution	11 193 XPF	11 193 XPF
Frais par saisie-conservatoire	11 193 XPF	11 193 XPF
Frais par saisie administrative	11 193 XPF	11 193 XPF
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé <sup>(2)</sup> (Y compris avec délai de préavis) <sup>(3)</sup>	2 199 XPF par lettre	2 331 XPF par lettre
Frais sur opérations nécessitant une intervention de la Banque (absence de signature, remise de chèques erronés, remise de chèques mal ajustés, etc.)	1 419 XPF	1 504 XPF
Frais de mise en place d'un plan d'amortissement : - Inférieur à 400 000 XPF - Supérieur à 400 000 XPF	3 519 XPF 7 039 XPF	3 730 XPF 7 462 XPF
Frais suite à notification signalée par l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) d'une interdiction d'émettre des chèques	3 685 XPF	3 906 XPF
Lettre autorisant un dépassement exceptionnel de débit en compte	3 630 XPF	3 848 XPF
Frais d'ouverture de coffre-fort (en cas de perte de clés)	Selon devis	Selon devis

# O Incidents de paiement

#### Sur chèque

· Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision – Pour un chèque ≤ 5 967 XPF – Pour un chèque > 5 967 XPF	3 300 XPF 5 499 XPF	3 497 XPF 5 829 XPF
• Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision (Plus frais de protêt éventuel)	1 925 XPF	2 040 XPF
Demande de certificat de non-paiement	2 199 XPF	2 331 XPF

• Frais pour déclaration à l'IEOM d'une décision de retrait de carte bancaire	2 749 XPF 2 422 XPF	2 914 XPF 2 568 XPF
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur carte	L ILL XIII	2 000 XII I

<sup>(1)</sup> La commission d'intervention est prélevée séparément des autres frais inclus dans les forfaits de frais de rejets pour défaut de provision (chèque, virement permanent, prélèvement).

<sup>(2)</sup> Ces frais sont perçus chaque fois que la Banque notifie au Client, au moyen d'une lettre d'information que son compte présente un solde débiteur sans autorisation préalable ou, en dépassement de l'autorisation en durée. Dans ces cas, plusieurs lettres pourront être envoyées successivement par la Banque jusqu'à complète régularisation laquelle pourra intervenir à tout moment pour éviter l'envoi d'une nouvelle lettre.

<sup>(3)</sup> La Banque adresse au client une lettre d'information au 25e jour consécutif de débit, puis au 40e, 50e, 70e et 110e jour. Chacune de ces lettres est facturée 2 199 XPF HT / 2 331 XPF TTC. D'autres lettres d'information pourront être adressées sans être facturées. La régularisation du débit interrompt l'envoi de lettres.

#### Sur prélèvement (forfait par opération)

<ul> <li>Frais de rejet pour défaut de provision</li> </ul>		
- Montant < 2 386 XPF	Gratuit	Gratuit
<ul><li>Montant ≥ 2 386 XPF</li></ul>	2 199 XPF	2 331 XPF

#### Aucun frais ou commission ne sera perçu:

- En cas de rejet d'un avis de prélèvement postérieur à la notification de la recevabilité du dossier de surendettement du Client;
- Et, à compter du 01/02/2023, en cas de représentation<sup>(1)</sup> d'un même prélèvement déjà rejeté une première fois.

#### Sur virement permanent (forfait par opération)

<ul> <li>Frais de rejet pour défaut de provision</li> </ul>		
- Montant < 2 386 XPF	Gratuit	Gratuit
<ul><li>Montant ≥ 2 386 XPF</li></ul>	2 199 XPF	2 331 XPF

# O Produits et Services n'étant plus commercialisés

• Courrier d'information de levée d'interdiction bancaire, à la demande du client	2 150 XPF	2 279 XPF
<ul> <li>Incidents de paiement sur chèques émis         Frais de paiement de chèques émis en infraction d'une interdiction bancaire         Pour un chèque ≤ 5 967 XPF         Pour un chèque &gt; 5 967 XPF     </li> </ul>	2 385 XPF 4 638 XPF	2 528 XPF 4 916 XPF
• Remise de chèque ou d'espèces erronée	373 XPF	395 XPF

# **DÉCOUVERTS ET CRÉDITS**

#### • Facilités de caisse et découverts

<ul> <li>Facilité de caisse automatique</li> <li>Taux nominal annuel des intérêts débiteurs</li> <li>Minimum forfaitaire d'agios par trimestre</li> <li>Frais de dossier annuels</li> </ul>	15,90% 835 XPF Gratuit	15,90% +TOF 835 XPF Gratuit
<ul> <li>Facilité de caisse personnalisée</li> <li>- Taux nominal annuel des intérêts débiteurs</li> <li>- Frais de dossier annuels</li> </ul>	Personnalisé 3 080 XPF (2 969 XPF dans le cadre de l'offre groupée Esprit Libre)	Personnalisé 3 265 XPF (3 147 XPF dans le cadre de l'offre groupée Esprit Libre)
<ul> <li>Facilité de caisse (automatique ou personnalisée) et découvert Majoration appliquée au taux nominal annuel des intérêts débiteurs de votre contrat</li> </ul>	+ 2,50%	+ 2,50% + TOF

<sup>(1)</sup> Sous réserve que la Banque ait été informée de cette représentation par le créancier.

#### O Découverts(1)

• <b>Autorisation de découvert</b> <sup>(2)</sup> Sous réserve d'acceptation de la Banque Taux débiteur	Personnalisé <sup>(3)</sup> . Nous consulter	
<ul> <li>Mise en place d'une autorisation de découvert non amortissable</li> <li>Pour une autorisation d'un montant ≤ 600 000 XPF</li> <li>Pour une autorisation d'un montant &gt; 600 000 XPF</li> </ul>	4 949 XPF 6 599 XPF	5 246 XPF 6 995 XPF
Mise en place d'une autorisation de découvert non amortissable - Pour une autorisation d'un montant ≤ 400 000 XPF - Pour une autorisation d'un montant > 400 000 XPF	3 519 XPF 7 039 XPF	3 730 XPF 7 462 XPF
• Découvert non autorisé ou en dépassement	+ 2,50%	+2,50% + TOF

#### O Crédits à la consommation

• Autres services (par opération)		
Réédition du plan de remboursement	3 639 XPF	3 847 XPF
Réaménagement de dossier	3 188 XPF	3 379 XPF
Lettre de situation	3 188 XPF	3 379 XPF
Lettre de confirmation de solde	3 188 XPF	3 379 XPF

#### O Crédits immobiliers

<ul> <li>Commission d'ouverture (proportionnelle au montant emprunté)</li> <li>Prêts immobiliers</li> <li>Prêts Épargne Logement et Taux Zéro+</li> </ul>	1,10% Min. 54 992 XPF Gratuit	1,10% Min. 58 291 XPF Gratuit
• Réaménagement de prêt (proportionnel au capital restant dû) Prêts immobiliers	2,00% du montant du prêt, min. 69 290 XPF max. 230 964 XPF	
Autres prestations		
Modification ou suspension contractuelle des échéances de remboursement du prêt	Gratuit	Gratuit
Modification de la date de prélèvement (proportionnel au capital restant dû)	0,25%	0,25%
Mainlevée d'hypothèque	6 159 XPF	6 528 XPF
Réédition du tableau d'amortissement	3 629 XPF	3 847 XPF
Demande de décompte	3 300 XPF	3 497 XPF

#### O Incidents sur paiement

• Frais de rejet pour échéance impayée	4 057 XPF	4 301 XPF
--	-----------	-----------

#### O Produits et Services n'étant plus commercialisés

· Lettre de dénonciation facilité de caisse	5 464 XPF	5 792 XPF
· Lettre d'avis d'échéance impayée ou d'exigibilité ou de dénonciation	7 426 XPF	7 872 XPF
· Lettre d'information des cautions pour impayé	5 307 XPF	6 525 XPF

<sup>(1)</sup> Les conditions et tarifs des découverts non soumis au Code de la consommation sont consultables auprès de votre conseiller.

<sup>(2)</sup> Autorisation de découvert soumis aux dispositions du Code de la consommation. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas Nouvelle Calédonie prêteur.

<sup>(3)</sup> Dans la limite des taux d'usure en vigueur, publiés chaque trimestre par la Banque de France, et disponibles sur le site Internet www.banque-france.fr (coût de connexion selon votre opérateur) pour la catégorie "crédits de trésorerie".

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## O Épargne bancaire

Épargne Logement		
Transfert vers une autre banque	7 149 XPF	7 578 XPF
• Cascade (service d'épargne automatique), cotisation par an	989 XPF	1 049 XPF

<sup>\*</sup> Le versement de cette prime (plafonnée à 181 332 XPF) est conditionné par la réalisation d'un Prêt Épargne Logement.

# **ASSURANCE ET PRÉVOYANCE**

#### O Assurances liées à des produits bancaires

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement, par an		
BNP Paribas Assurance des Moyens de Paiement	3 156 XPF	3 156 XPF

### SUCCESSIONS\*

Les frais de traitement sont calculés en fonction du montant des avoirs à date du décès, valorisés à hauteur de 100% des comptes individuels et 50% des comptes joints.

Succession nationale     Montant des avoirs jusqu'à 24 000 XPF     Montant des avoirs entre 24 000 XPF et 400 000 XPF     Montant des avoirs au-delà de 400 000 XPF     Maximum	Gratuit 9 899 XPF 9 899 XPF + 1% 82 487 XPF	Gratuit 9 899 XPF 9 899 XPF + 1% 82 487 XPF
Succession internationale     Frais de traitement d'un dossier	27 495 XPF + 0.50%	27 495 XPF + 0.50%
- Maximum	284 942 XPF	284 942 XPF
• Autre frais - Frais d'expertise	Selon frais engagés	Selon frais engagés

<sup>\*</sup>Les frais de succession et autres frais associés ne sont pas appliqués aux clients de moins de 18 ans.

<sup>\*\*</sup> Le taux de rémunération d'un PEL est un taux réglementé qui varie selon sa date de souscription.



La banque d'un monde qui change

#### **NOUVELLE-CALÉDONIE**



